



**APPEL À PROJET
PROMENEURS DU NET JEUNESSE
Caf d'Eure et Loir**



DOSSIER DE CANDIDATURE

Stéphanie MOLLE ALONSO : Coordinatrice PdN 28

E-mail : s.molle-alonso@lique28.org

Tel. : 06 10 16 43 62

Régine MORIN : Réfèrent Caf

E-mail : promeneurs-du-net.cafchartres@caf.cnafmail.fr

Tel. : 02 37 27 45 68



Histoire des Promeneurs du Net

Nätvandra – ou le nom du concept à l’initiative des Promeneurs du Net – **a vu le jour en Suède au début des années 2000**. Son intention était alors d’installer un dialogue en ligne avec les jeunes. **En 2012, la Caf et le conseil départemental de la Manche décident de l’importer sur le territoire français**. Avec succès. Convaincues, les Caf du **Cher en 2014**, du **Morbihan en 2015** et de **l’Ardèche en 2016** mettent, elles aussi, le projet en place. Une centaine de Promeneurs du Net ont ainsi pu créer les premiers projets éducatifs avec les jeunes, dans près de soixante-dix structures. L’expérience de ces quatre départements et **les résultats encourageants qu’ils ont obtenus ont permis aux Allocations familiales de lancer, en 2016, sur l’ensemble du territoire national**, le projet : « Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet ». Un projet en partenariat avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le ministère des Familles, de l’Enfance et des Droits des femmes et la Mutualité sociale agricole.

Aujourd’hui, plus de 1000 PdN sont présents sur les réseaux sociaux en France.

Constats à l’origine de la démarche

Plus de 80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d’entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations ? Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques ? Qui pour les sensibiliser aux risques ?

Une action éducative sur la Toile s’avère nécessaire... C’est la mission des Promeneurs du Net. animateur, éducateur, professionnel exerçant en centre social, en foyer de jeunes travailleurs, en maison des adolescents, en accueil de jeunes, en maison des jeunes et de la culture, dans un espace public numérique, une mission locale... **le Promeneur du Net écoute, informe, accompagne, conseille et prévient**. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes **sur les réseaux sociaux**. Son but n’est jamais la surveillance, mais bien l’accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d’une situation préoccupante, le Promeneur du Net est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur du Net renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l’information et à l’image.

Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l’encadrement adulte fait encore trop défaut.

Plus d’informations sur : www.promeneursdunet.fr

Objectif de la démarche

Les objectifs recherchés par la Caf 28 et ses partenaires à travers la démarche des Promeneurs du Net sont **d’accompagner les jeunes euréliens dans la rue numérique** en travaillant sur les thématiques suivantes :

- Lien social
- Vie numérique
- Intervention éducative/espaces de parole et d’échange sur Internet
- Emergence d’initiatives
- Nouvelles pratiques collaboratives
- Prévention des comportements à risques et du mal-être

L’action des Promeneurs du Net

Les Promeneurs du Net prolongent l’action menée dans l’espace physique sur internet (information généraliste ou ciblée, lien social, émergence d’initiatives, aide et accompagnement de projets, écoute, aide...). La mission du Promeneur du Net reste la même que celle qu’il a déjà dans sa structure, seul l’outil change. Le « face à face » laisse place au « clavier à clavier » pour communiquer avec le jeune et le faire venir dans la structure.

Le Promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse, éducateur ou animateur, qui assure une présence éducative sur internet dans le cadre de ses missions habituelles. Il peut exercer dans des structures diverses, en

lien avec les jeunes. Chaque professionnel identifié comme Promeneur du Net se dote d'un profil professionnel sur les réseaux sociaux et leurs pratiques sont cadrées en matière d'horaires, d'espace numérique, de posture.

La structure partenaire

Chaque structure s'engage à moduler les activités d'un ou de plusieurs de ses employés afin d'assurer une présence sur internet.

Temps et Répartition dans la semaine

La seule contrainte imposée aux structures partenaires est un minimum de 3h dédié à cette mission par semaine pour la structure. La pertinence des créneaux horaires de présence sur le net de chaque Promeneur du Net reste à l'appréciation de la structure qui l'emploie. Néanmoins, chaque Promeneur du Net doit pouvoir bénéficier de conditions de travail favorables à l'exercice de cette mission : une disponibilité pour les réseaux sociaux, et du matériel adapté (voir la partie « aide financière »).

Combien de Promeneur du Net ?

La structure partenaire reste libre du nombre de Promeneur du Net qui assure une présence. Ainsi, le nombre de Promeneurs du Net pourra varier d'une structure à l'autre. La répartition du temps entre les Promeneurs d'une même structure devra cependant être cohérente. Par exemple, un promoteur « remplaçant » un autre pendant ses vacances sera mal identifié par les jeunes. Il est donc préférable d'assurer un temps minimum par Promeneur chaque semaine.

Le Promeneur du Net quitte la structure ?

La convention lie la Caf à la structure, et non aux Promeneurs eux-mêmes. De ce fait, lorsqu'un Promeneur du Net quitte une structure, ou arrête sa fonction de Promeneur du Net, un remplaçant est à chercher afin qu'il reste toujours au moins un Promeneur du Net dans la structure. Idéalement, une structure ayant annoncé plusieurs Promeneurs devra essayer de retrouver ce nombre dans un délai raisonnable.

Le nouveau Promeneur du Net doit, comme le premier, assister à la formation initiale, et prévoir du temps pour la formation continue. Ses horaires de présence sur le net peuvent différer de celles du précédent Promeneur du Net.

Retour sur expérience

Les retours d'expériences montrent que pour maximiser l'impact de cette nouvelle mission et offrir une reconnaissance aux volontaires, certaines structures se sont adaptées en :

- Aménageant les horaires du Promeneur, pour être présent sur les gros pics d'affluence
- Proposant parfois un temps de télétravail
- Ajoutant une ligne « Promeneur du Net » à la fiche de poste
- Ajoutant les Promeneurs du Net à l'ordre du jour de leurs réunions d'équipes
- Faisant un bilan Promeneurs du Net lors des Assemblées Générales, Portes Ouvertes, ...
- Ajoutant une mention Promeneurs du Net aux sites, plaquettes, cartes de visites, ...

Critères de recevabilité de la candidature

Pour favoriser la réussite de la mission des Promeneurs du Net, les points suivants doivent être remplis par la structure :

- Action intégrée au projet de structure
- Professionnel permanent et qualifié
- Public de la structure âgé de 11 à 25 ans
- Pertinence de la fonction de la structure / du professionnel avec la démarche
- Lien avec les établissements scolaires du territoire

Une attention particulière est accordée aux points suivants :

- Dynamique autour du numérique
- Structure investissant le vivre ensemble (laïcité, citoyenneté, intégration, cohésion sociale)
- Dynamique partenariale forte
- Public en situation de fragilité

Formation des Promeneurs du Net

Les Promeneurs du Net participent à la formation initiale dans la région chartraine. Le coût de la formation est pris en charge par la CAF (hormis les transports). Les intervenants traiteront des thématiques suivantes :

- Les jeunes et leurs pratiques
- La posture professionnelle et l'appropriation de la charte des Promeneurs du Net
- La formation technique de prise en main des outils et de connaissance des réseaux sociaux et de leur fonctionnement (paramétrages, confidentialité...)
- La communication numérique
- Les aspects juridiques et les dispositifs existants : droit à l'image, protection de l'enfance, signalement des phénomènes d'emprise, déréférencement...
- La formation-action sur la posture professionnelle spécifique à la relation en ligne, dès lors que les professionnels ont suffisamment de pratique. Les Promeneurs du Net pourront à cette occasion exprimer leurs besoins en termes de formation.

Le Promeneur du Net participera à la vie du réseau départemental : analyse de la pratique, formation continue, expérimentation d'outils, rencontre départementale annuelle.

La coordination

La coordination de la démarche des Promeneurs du Net en Eure-et-Loir est confiée à **la Ligue de l'Enseignement – F.O.L. 28** à travers la personne de Stéphanie Molle-Alonso. La coordination a pour rôle l'accompagnement des professionnels dans leur nouvelle pratique ainsi que le suivi et l'organisation de la démarche. Elle est disponible pour vous rencontrer et répondre à vos questions, vous pouvez la solliciter dans votre démarche de candidature à l'appel à projet Promeneurs du Net.

En plus des interactions avec la coordinatrice et des discussions de Promeneur du Net à Promeneur du Net, un carnet d'adresses de « contacts-ressources » - appelés Ambassadeurs - est constitué pour des questions plus pointues (psychologues, juristes, gendarmes spécialisés...).

Aide financière

La Caf 28 propose une **aide au démarrage** d'un montant de 2 840 € pour toute nouvelle structure porteuse de PdN. Elle est conditionnée à 3 heures minimum de présence en ligne par semaine pendant les 3 ans de la convention. Elle n'est pas renouvelable.

L'aide comprend le financement de l'activité PdN la première année à hauteur de 3h par semaine (2 340 €) et l'achat de l'équipement nécessaire à la pratique (500 €). Elle est versée l'année suivant le début de l'activité PdN (en N+1), sur production du bilan d'activité.

L'achat de smartphones et tablettes est recommandé, ce sont les outils les plus adaptés pour accéder à toutes les fonctions des réseaux sociaux.

Et après ?

Cette aide est à destination de la structure. L'intégration de nouveaux Promeneurs ou le remplacement de ceux sortant du dispositif n'ouvrent pas droit à un renouvellement du financement « Promeneurs du Net ».

En cas de besoins particuliers (renouvellement d'équipement devenu obsolète...), la structure pourra en informer la coordinatrice départementale.

APPEL À PROJET Promeneurs du Net 2025



Vous souhaitez vous engager dans la démarche Promeneurs du Net ? Pour cela, vous devez compléter un dossier comprenant :

- L'appel à projets Promeneurs du Net 2025
- La charte des promeneurs du Net signée par la structure et chaque Promeneur du Net
- La charte de la laïcité
- Une photo personnelle ou un avatar ressemblant – pour intégrer l'annuaire national des Promeneurs du Net

Ces documents doivent être datés, tamponnés et signés par la personne habilitée en mentionnant la fonction de la personne signataire.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 28 février 2025**.

Les dossiers sont à adresser **par courriel**, uniquement, à l'adresse suivante :

s.molle-alonso@ligue28.org

La coordinatrice est disponible pour vous rencontrer et répondre à vos questions, vous pouvez la solliciter dans votre démarche de candidature à l'appel à projet Promeneurs du Net.

[06.10.16.4362](tel:06.10.16.4362) / s.molle-alonso@ligue28.org

Les dossiers seront présentés devant le comité de pilotage opérationnel par la coordinatrice départementale. Il est composé de la MSA (Mutualité sociale agricole Cœur de Loire), du SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), de la Ligue de l'enseignement – FOL28 (Association d'éducation populaire) et de la Caf.

La décision du comité vous sera communiquée début Avril.

Votre structure signe une convention vous liant à la Caf 28 pour trois ans, elle précise, le cas échéant, le montant de l'aide financière.

Chaque Promeneur du Net débute la formation initiale avant de commencer sa mission dans la structure. Il devra se rendre disponible aux différentes dates de formation inscrites dans le calendrier annexé, pour pouvoir commencer ses missions Promeneur du Net.

Présentation du porteur de projet

Nom de la Structure :

Gestionnaire :

Adresse :

Courriel :

SIRET :

Précisez si votre association est affiliée à un réseau, à une fédération, à une union

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne référente du projet (directeur de structure, ...)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Présentation du projet

Vos pratiques actuelles

Quel public avez-vous l'habitude de rencontrer dans votre structure ? (Profil, tranches d'âges ...)

Avez-vous déjà travaillé la question du numérique ? Comment ?

Comment travaillez-vous la question du Vivre-Ensemble ?

Décrivez-nous un projet représentatif, impliquant les jeunes de votre structure. Ont-ils été accompagnés par des intervenants/partenaires externes à votre structure ?

**Vos professionnels sont-ils sollicités par d'autres structures pour apporter une expertise sur d'autres projets ?
Lesquels ?**

Avez- vous des liens avec les établissements scolaires ? Si oui à quelle occasion ?

Connaissiez-vous la démarche des Promeneurs du Net avant le lancement de cet appel à projet ?

Les enjeux de la démarche Promeneurs du Net (PdN)

Qu'attendez-vous de la démarche PdN pour votre territoire ? votre public ? vos professionnels ?

Mise en œuvre de la démarche Promeneurs du Net dans votre structure

Identification du Promeneur du Net

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Fonction :	<input type="text"/>	Qualification :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>	Courriel :	<input type="text"/>
Expériences professionnelles	<input type="text"/>		

Identification du Promeneur du Net

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Fonction :	<input type="text"/>	Qualification :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>	Courriel :	<input type="text"/>
Expériences professionnelles	<input type="text"/>		

Identification du Promeneur du Net

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Fonction :	<input type="text"/>	Qualification :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>	Courriel :	<input type="text"/>
Expériences professionnelles	<input type="text"/>		

Estimation de la répartition journalière des Promeneurs du Net sur les réseaux (en heures).

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Week-end		Total
	Mat.	A.M.	Mat.	A.M.	Mat.	A.M.	Mat.	A.M.	Mat.	A.M.	Mat.	A.M.	
Période scolaire													
Vacances													

Comment l'activité PDN est-elle intégrée dans votre projet de structure ? (Évoquée en réunion d'équipe, mentionné dans le projet de structure, dans le bilan ?

Quels changements allez-vous apporter dans votre organisation pour intégrer le dispositif Promeneur du Net ?

Quelle communication avez-vous prévu pour lancer la démarche Promeneurs du Net ? Puis les années suivantes ? (Communication externe et interne)

Vos besoins ?

Quels seraient vos besoins pour mettre en place cette mission dans votre structure (besoins matériel, logistique...)?

Fait le :

A :

Nom et qualité du signataire :

Signature et cachet obligatoire :